

## TROUSSE DE PREMIERS SECOURS à emporter pour toute sortie

(cf. B.O. spécial n°1 du 6 janvier 2000) :

Toutes les écoles et établissements doivent avoir constitué une trousse de premiers secours qu'il convient d'emporter en cas de déplacements à l'extérieur. Elle doit comporter au minimum :

- les consignes sur la conduite à tenir en cas d'urgence ;
- un antiseptique ;
- des compresses ;
- des pansements, bandes, écharpe, ciseaux ;
- les médicaments concernant les enfants ayant un projet d'accueil individualisé.

### Exemple pour une sortie d'une journée:

#### Secours, alerte :

- La fiche de procédure d'urgence
- Un crayon
- Un téléphone portable

#### Trousse de premiers secours :

- Un désinfectant
- Compresses individuelles purifiées
- Pansements adhésifs hypoallergiques
- Pansements compressifs
- Sparadrap
- Bandes de gaze
- Filets à pansement
- Écharpe de 90 cm de base
- sérum physiologique en dosettes (poussière dans l'œil, nettoyage d'une plaie)
- Gants jetables (obligatoires pour tous les soins)
- Sacs plastiques
- Ciseaux
- Pince à échardes
- Thermomètre frontal
- Sucres enveloppés
- Couverture de survie ou isothermique
- Mouchoirs en papier
- Savon de Marseille liquide
- coussin réfrigérant ou compresses watergel

- N.B. :**
- ⇒ Si un problème survient, il faut solliciter les conseils du médecin du SAMU en appelant le 15. (voir fiche sur le protocole d'urgence). Il conseillera sur la marche à suivre et couvrira votre intervention. Il est donc utile d'avoir quelques médicaments dans sa trousse à pharmacie, même si on n'a pas le droit de les utiliser de sa propre initiative.
  - ⇒ Le matériel et les produits doivent être vérifiés, remplacés ou renouvelés.